



# Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°12 du 23 juin 2022



**FREDON**  
NORMANDIE

**Animatrice référente**

Marie-Laure BLANC  
FREDON NORMANDIE  
02.31.46.96.53  
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

**Animatrice suppléante**

Marielle SUIRE  
CA 76  
02.35.59.47.50  
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

**Directeur de la publication**

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

**Abonnez-vous sur**

[www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Après les conditions estivales de la semaine dernière, les températures sont en diminution. Suite à ces fortes températures, des brûlures de feuillage peuvent être observées.

Depuis ce milieu de semaine, un temps changeant s'installe, entre averses localisées et éclaircies. A partir de la semaine prochaine, un régime d'ouest, plus instable se met en place apportant vent, fraîcheur et pluie.

**L'essentiel de la semaine**

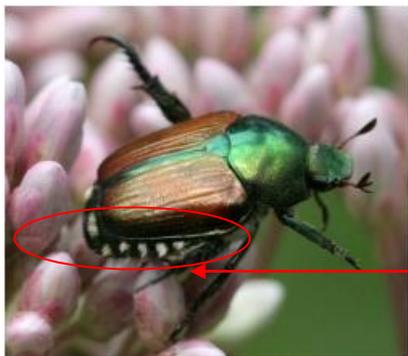
- Oignon** : présence de mildiou au Mont Saint Michel.
- Poireau** : bon état sanitaire.
- Salade** : présence de jeunes chenilles.
- Chou** : vol important des papillons de piérides.
- Céleri, carotte, persil** : globalement peu de captures.

## Table des matières

<b>OIGNON</b> :.....	<b>2</b>
<b>POIREAU</b> :.....	<b>3</b>
<b>SALADE</b> : laitues diverses et frisées .....	<b>5</b>
<b>CHOU et NAVET</b> :.....	<b>7</b>
<b>CAROTTE - CELERI - PERSIL</b> : .....	<b>9</b>
<b>« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »</b> .....	<b>12</b>
<b>Protection des végétaux : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France</b> ....	<b>14</b>

## Protection des végétaux : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France

Le scarabée japonais est déjà présent en Italie et en Suisse depuis quelques années, la probabilité qu'il entre en France est haute. Cet insecte ravageur représente une menace pour des centaines d'espèces de végétaux. Pour avoir une chance de l'éradiquer du territoire, il sera nécessaire d'intervenir dès la première détection de l'insecte.



**Adulte**

Environ 10 mm de long et 6 mm de large.  
Abdomen, thorax et tête vert métallique.  
Elytres brun cuivré.

Touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

**Voir en fin de bulletin**

## OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	5 parcelles de semis	De 5 feuilles à début bulbaison
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	
76	Pointe du Havre	1 parcelle botte	

### Mildiou :

Des taches de cette maladie sont observées dans une parcelle d'oignons de semis sur le secteur du Mont Saint Michel.

#### Prophylaxie :

Voir BSV précédent N°5.

#### Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Observez vos parcelles afin de détecter les tous premiers foyers.

Dès lors qu'il y a présence de mildiou dans l'environnement, le risque est important pour le secteur concerné, le Mont Saint Michel. Les conditions climatiques actuelles, douces et régulièrement humides sont favorables à cette maladie.

### Thrips :

Les températures estivales de la semaine dernière ont été favorables aux thrips, ils sont présents dans tous les secteurs sur 4 à 100% des plantes.

#### Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque : Les conditions météo actuelles et annoncées avec des averses sont peu favorables au développement des populations de thrips. Le risque est faible. **Observez** régulièrement vos parcelles.

### Pourriture blanche :

Cette maladie, *Sclerotium cepivorum*, est notée dans une parcelle d'oignons bottes sur 1% des plantes.

Prophylaxie : longues rotations sans *Allium*.

Evolution du risque : les alternances de temps secs et humides ont favorisé le développement de la pourriture blanche au niveau du plateau racinaire. Evolution à suivre.

Pourriture blanche (Valérie PATOUX / CA 14)



### Teigne du poireau

Quelques attaques sont observées dans deux parcelles du Calvados sur 4 à 5% des plantes.

Evolution du risque : à suivre

**POIREAU :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	4 parcelles plantées 1 pépinière	De 3 à 5 feuilles en pépinière et reprise à 6-7 feuilles pour les plantations
	Créances	3 pépinières dont 1 en AB 3 parcelles plantées	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Surtainville	1 parcelle plantée 1 pépinière	
	Val de Saire	6 parcelles plantées	

**Thrips :**

Observations : globalement la présence de thrips est stable ou en baisse dans les parcelles du réseau.

**Secteurs**

Mont Saint Michel :

Aucun thrips observé cette semaine dans les parcelles du réseau.

Créances :

En pépinière, ils sont présents en moyenne sur 24% des plantules contre 44% la semaine dernière.

En parcelles plantées, ils sont notés en moyenne sur 16% des plants contre 49% la semaine dernière.

Surtainville :

Les thrips sont présents en moyenne sur 12% des plants contre 28% des plants la semaine dernière.

Val de Saire :

Comme la semaine dernière, des thrips sont notés dans toutes les parcelles sur une moyenne de 26% des plants.

Evolution



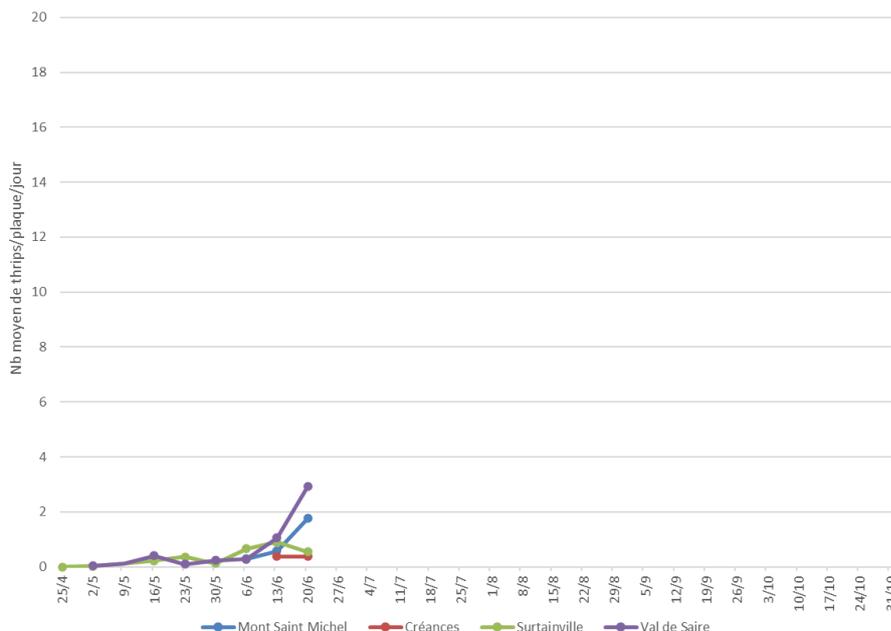
=

**Relevé des pièges :**

Les captures sont en augmentation sur les secteurs du val de Saire et du Mont Saint Michel.



Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2022  
Normandie



Evolution du risque : Les conditions météo actuelles et annoncées sont peu favorables au développement des populations de thrips.

**Observez attentivement et régulièrement** vos pépinières sur la côte ouest du Cotentin où des thrips adultes et larves sont toujours observés. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations. Le risque est globalement faible.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

**Mouche de l'oignon et mouche des semis :**

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>					Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>				
	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25
Surtainville	2	1	3	4	0	0,5	1	0	0	0
Val de Saire	7,5	4,3	/	2	0	0,75	0,08	0	0	0
Créances	7,8	10,16	10	7,5	6,6	1,6	2,16	4	2	1

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : L'activité des mouches des semis est toujours enregistrée notamment sur le secteur de Créances.

Le risque est **moyen** dans les parcelles de pépinières de ce secteur notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment. Les conditions climatiques sont toujours favorables.

**Teigne :**

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Teigne du poireau		
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 24	Sem 25
50 - Lingreville	0	0
50 - Créances	/	0
50 - Val de Saire	/	0



Adulte de teigne du poireau

Evolution du risque : les piégeages se mettent progressivement en place dans les parcelles AB du réseau. Aucun papillon n'a été piégé cette semaine. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

**Mouche mineuse :**

Des piqûres de nutrition sont observées essentiellement dans le nord Cotentin dans quatre parcelles sur 16 à 40% des plants et une parcelle de Créances sur 4% des plants.

Evolution du risque : évolution à suivre si présence de galeries ou de pupes dans le fût.

**Rouille :**

Les premières taches de cette maladie ont été observées cette semaine :

- Val de Saire dans quatre parcelles sur 12 à 20% des plants,
- Créances dans une parcelle de pépinière sur 4% des plants,
- Mont Saint Michel dans une parcelle sur 2% des plantes.

**Prophylaxie :** privilégiez les variétés peu sensibles.

**Evolution du risque :** les conditions régulièrement humides sont favorables à cette maladie. La pression est faible. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

**SALADE : laitues diverses et frisées**

*Suivi :*

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
76 et 27		4 parcelles	
14		4 parcelles	

**Puceron :**

Très peu de pucerons ailés cette semaine.

Des petites colonies (*Nasonovia ribis-nigri*) sont toujours observées :

- Au nord de Caen, dans deux parcelles sur 4 à 24% des laitues.
- Mont Saint Michel : dans trois parcelles sur 4 à 12% des laitues.
- Surtainville : dans une parcelle sur 4% des laitues.
- Vallée de Seine : dans deux parcelles sur 28% des laitues.

**Seuil indicatif de risque :**

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

**Evolution du risque :**

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont été très favorables aux pucerons et leur présence est en augmentation dans certaines parcelles. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

**Noctuelle gamma :****Observations :**

La présence de jeunes chenilles a été notée dans différents secteurs de notre région.

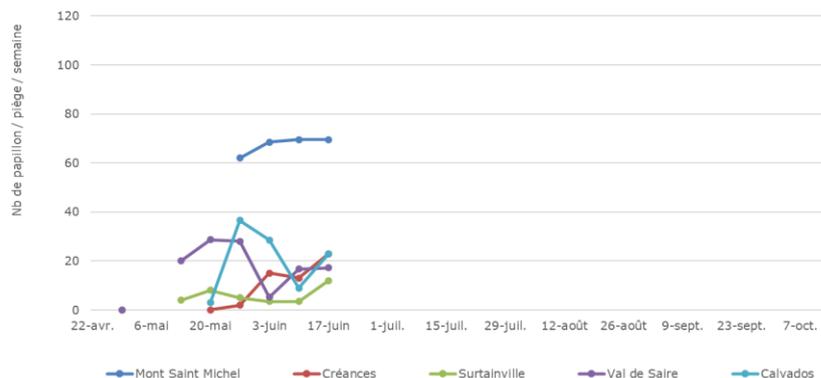
- MSM : présence de pontes dans une parcelle de laitue sur 4% des plants.
- Créances : présence de jeunes chenilles sur 32% des laitues conduites en AB.
- Val de Saire : présence de chenilles dans une parcelle sur 4% des plantes.
- Calvados : présence de jeunes chenilles et de pontes dans trois parcelles sur 4 à 12% des laitues.

**Piégeage :**

Les captures sont en augmentation sur la plupart des secteurs.



Evolution des captures de noctuelle gamma 2022

**Evolution du risque :**

En l'absence de pluie, les conditions climatiques restent favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

**Thrips :**

Globalement, peu de thrips ont été observés cette semaine dans les parcelles du réseau.

**Evolution du risque :**

Les averses ne sont pas favorables au développement des populations de thrips. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison.

**Limace :**

Des attaques de limaces sont signalées dans deux parcelles en AB du réseau sur 12% des laitues.

**Pour en savoir plus :**

[https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces\\_Note\\_nationale\\_BSV\\_141010\\_cle84efec\\_0.pdf](https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf)  
[http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos\\_ctifl/infos332/332p31-35.pdf](http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos332/332p31-35.pdf)

**Evolution du risque :**

Les averses créent des conditions favorables à leur activité. Observez vos cultures.

**Pigeon :**

Des attaques de pigeon sont toujours notées dans le Calvados.

**Evolution du risque :**

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Plant attaqué

**Mildiou :**

Des attaques de cette maladie sont observées sur des feuilles de chêne rouge au stade récolte dans le Calvados.

**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

**Evolution du risque :**

Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

## CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de seine	2 parcelles Milan	De jeunes
14	Nord Caen	3 parcelles cabus et Milan	plants à début
50	Surtainville	1 parcelle chou-fleur 1 parcelle navet	pommaison
	Val de Saire	5 parcelles romanesco, Milan et cabus 3 parcelles de navet	

### Mouche du chou :

Aucune attaque.

### Relevé des pièges :

Les captures sont toujours très faibles.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
Surtainville_chou	0	0	0	0	1,5	0	1,5
Surtainville_navet	-	-	0	0	1	0	2
Val de Saire_chou	0	0	0	0,1	0	0,3	0,12
Val de Saire_navet	-	-	0,33	0,5	0	0,08	0

### Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : [https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point\\_sur/PSMAFiletsprotection.pdf](https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf)

### Evolution du risque :

Quelques captures sont enregistrées sur le secteur de Surtainville. Il faut rester prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

### Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons (aillés et colonies) est variable selon les parcelles. Ils sont notés :

- dans une parcelle du Calvados sur 20% des plants, présence notée au cœur des choux.
- dans le nord Cotentin, présence de pucerons cendrés sur trois parcelles de 4 à 12% des plants.
- dans une parcelle en vallée de seine présence de pucerons cendrés sur 12% des plants et de pucerons verts sur 100% des plants.

### Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement des colonies de pucerons. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

 Des adultes, des pupes et des larves de coccinelles sont présents dans certaines parcelles.



Pucerons parasités / momifiés (C. Luneau Sileban)

**Aleurode :**

Des aleurodes sont présents sur les choux de Milan dans une parcelle en vallée de Seine sur 8% des plants avec des effectifs de 1 mouche blanche par plante. Dans le Calvados, leur présence est notée dans deux parcelles de choux cabus sur 12 à 80% des plantes.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à leur développement.

**Altise :**

Comme la semaine dernière, la présence d'altise est notée dans deux parcelles en vallée de Seine sur 28 à 80% des choux de Milan. Dans les autres secteurs cette présence est très ponctuelle.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Le temps chaud et sec a été favorable à ce ravageur. Les averses devraient limiter leur développement. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

**Chenilles :**

Comme la semaine dernière, des chenilles de teigne ont été observées dans une parcelle dans le val de Saire sur 32% des plants.

Des pontes de piéride de la rave et de piéride du chou sont également notées :

- Dans le val de Saire sur 4% des choux dans une parcelle.
- Dans le Calvados, des pontes sont présentes dans les trois parcelles sur 20 à 36% des choux.

Des papillons de piérides ont été observés dans tous les secteurs.



Papillon de Piéride (C. Luneau SILEBAN)      Papillon de teigne des crucifères

Evolution du risque :

**Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles. En l'absence d'averse, les conditions climatiques sont favorables au développement des chenilles et au vol des papillons.

**Pigeon :**

Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados et la vallée de Seine.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

**CAROTTE - CELERI - PERSIL :**

Suivi :

Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		Persil	1 parcelle	Jeunes plants à développement du feuillage pour les céleris, 1 <sup>ère</sup> coupe en persil et cotylédons à grossissement pour les carottes.
27	Vallée de Seine		1 parcelle	
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		2 parcelles	
14		Céleri rave	2 parcelles	
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
76			2 parcelles	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Surtainville		1 parcelle en AB	
50	Mont Saint Michel	Carotte	5 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		3 parcelles	

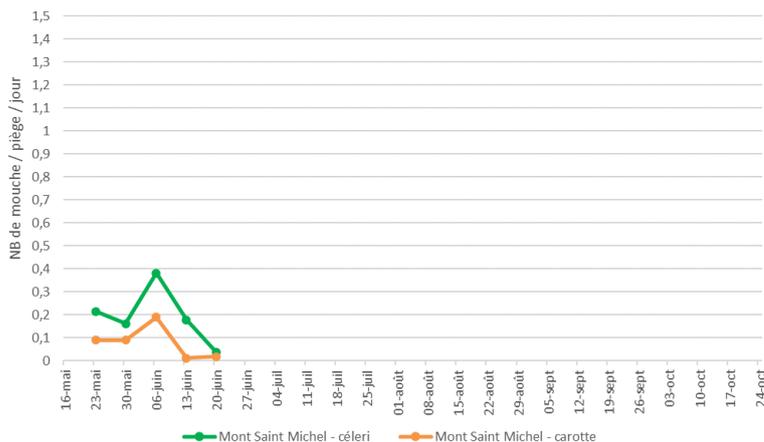
Des brûlures sont constatées sur le feuillage des céleris dans certains secteurs suite aux fortes températures de la semaine dernière.

**Mouche de la carotte :**

Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

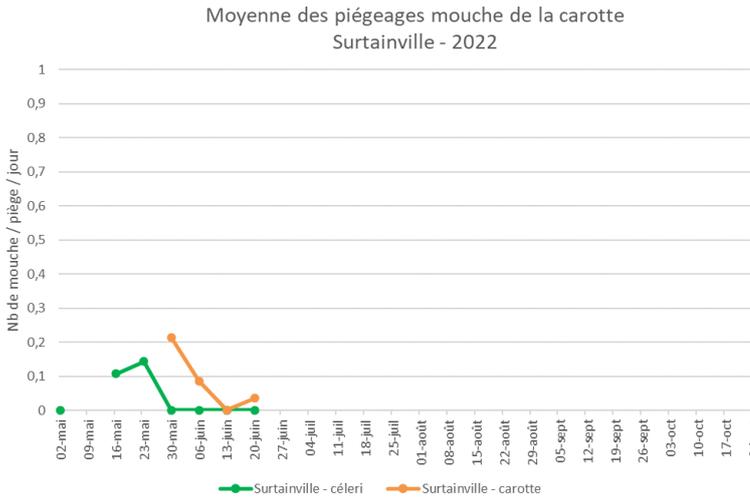
Evolution des captures de mouche de la carotte  
Mont Saint Michel - 2022



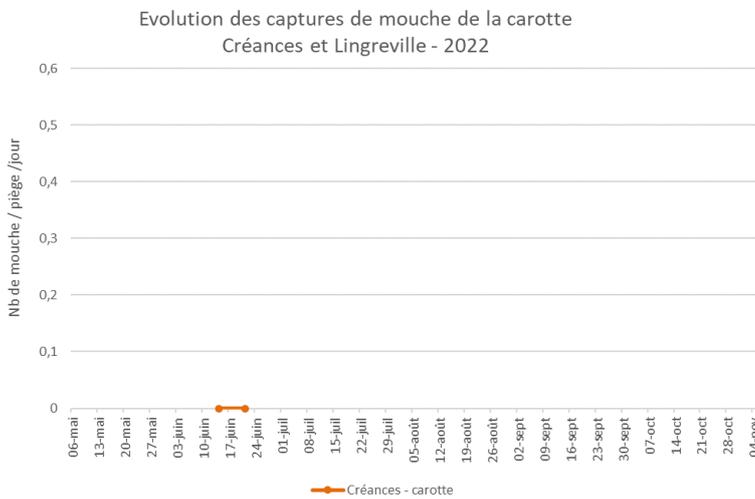
Les captures sont quasi-nulles sur ce secteur.

- Secteur Surtainville :

Les captures sont faibles à nulles dans toutes les parcelles du réseau

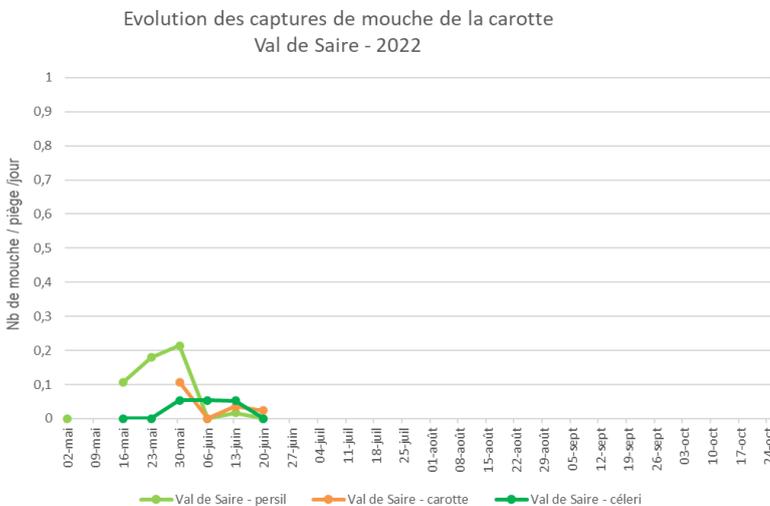


- Secteur Créances : aucune capture sur ce secteur

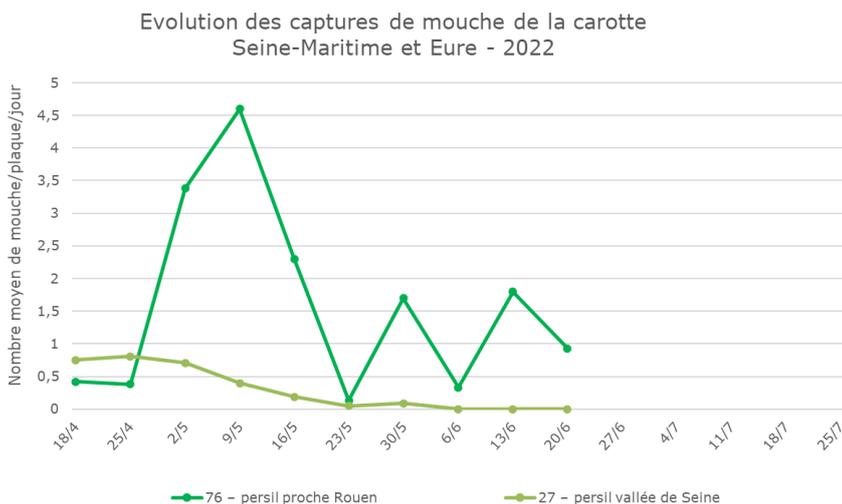


- Secteur Val de Saire :

Les captures sont quasi nulles.

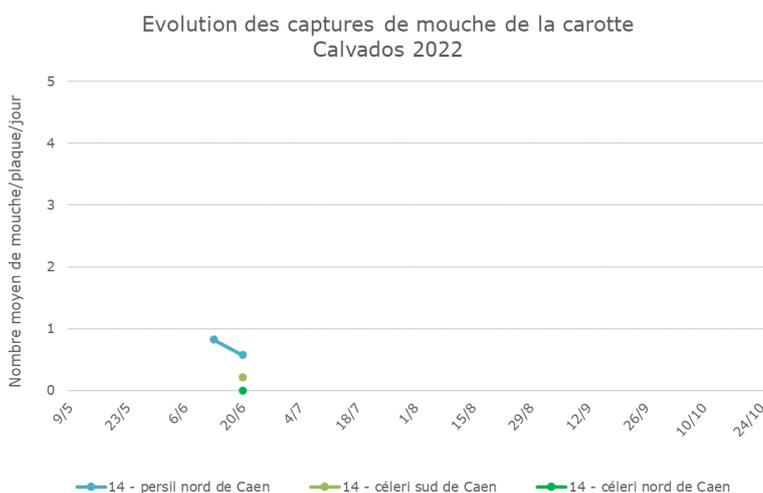


## - Secteur Seine-Maritime/Eure :



Des captures sont toujours enregistrées en Seine-Maritime.

## - Secteur du Calvados :



Quelques captures sont enregistrées, évolution à suivre

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

**Evolution du risque :**

Peu de captures cette semaine. Evolution à suivre pour les secteurs où une activité est en cours.

Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

**Mouche du céleri :****Observations :**

Des galeries récentes sont observées dans les parcelles de céleri branche.

**Piégeage :**

Des captures de mouches du céleri sont enregistrées dans le val de Saire et en vallée de Seine.

**Nuisibilité :**

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

**Prophylaxie :** la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

**Seuil indicatif de risque :**

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

**Evolution du risque :**

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

**Puceron :**

Il n'est pas observé ni signalé de pucerons dans les parcelles du réseau.

 Des coccinelles adultes et des pucerons parasités sont observés dans certaines parcelles.

**Seuil indicatif de risque :**

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

**Evolution du risque :**

Surveillez vos plantules, la présence ou non de colonies et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

**« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »**

Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

**Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages**

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf  
mention particulière

---

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

# Protection des végétaux : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France



Note nationale BSV



## Scarabée japonais *Popillia japonica*



**Syn.** : Hanneton japonais

### Confusions possibles

*Popillia japonica* peut être confondu avec plusieurs coléoptères Rutelidae présents en France, notamment avec le hanneton des jardins *Phyllopertha horticola* mais aussi *Anomala dubia* ou *Mimela junii*.

#### *Popillia japonica*



Photo : ANSES, LSV

Touffes de soies blanches

#### Espèces proches

##### *Phyllopertha horticola*



Photo : ANSES, LSV

##### *Anomala dubia*



Photo : ANSES, LSV

##### *Mimela junii*



Photo : ANSES, LSV



Photos : ANSES, LSV

Malgré une coloration assez similaire (tête et thorax vert métallique, élytres brun cuivre), *Popillia japonica* peut être différencié des espèces proches par la présence de dix touffes latérales de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen et de deux touffes au niveau de la face dorsale du dernier segment abdominal.

Pour plus d'info :

<https://www.anses.fr/fr/content/protection-des-v%C3%A9g%C3%A9taux-identifier-au-plus-t%C3%B4t-l%E2%80%99arriv%C3%A9e-du-scarab%C3%A9-japonais-en-france>

[https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2020-05/Note%20nat.%20BSV%20Popillia%20japonica\\_juillet%202017.pdf](https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2020-05/Note%20nat.%20BSV%20Popillia%20japonica_juillet%202017.pdf)

**En cas de suspicion de détection, prendre contact avec la DRAAF-SRAL Normandie ou FREDON Normandie.**